



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CA/159

Le 26 juin 2006

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications

Objet: Réunion de préparation à la Conférence (RPC) chargée d'élaborer le Rapport de la RPC à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2007 (CMR-07) et de s'occuper des études préparatoires en vue de la Conférence suivante

Introduction

La Circulaire administrative CA/128 du 29 juillet 2003 rend compte des résultats de la première session de la Réunion de préparation à la Conférence (Genève, 7-8 juillet 2003). Ses Addenda 1 à 4 donnent des informations sur les dates auxquelles les Commissions d'études doivent achever leurs travaux et sur la structure et l'élaboration du projet de Rapport de la RPC.

Date et lieu de la réunion

La seconde session de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC07-2)¹ se tiendra au Centre international de conférences de Genève (CICG), au siège de l'Union, du 19 février au 2 mars 2007. L'inscription des délégués sur place se fera à partir de 8 heures au CICG et la séance d'ouverture de la RPC commencera à 9 h 30 le 19 février 2007.

Programme de la réunion

Le programme de la réunion figure dans le projet d'ordre du jour (Annexe 1). Le Rapport de la RPC à la CMR-07 sera élaboré conformément aux grandes lignes adoptées par la première session de la RPC (voir Annexe 7 de la Lettre circulaire CA/128), en faisant dûment référence à l'ordre du jour de la Conférence figurant dans la Résolution 1227 du Conseil.

¹ Anciennement dénommée RPC06-2.

Elaboration du projet de rapport de synthèse de la RPC à la CMR-07

Conformément aux décisions prises à la première session de la RPC, l'équipe de direction de la RPC élaborera un projet de rapport de synthèse de la RPC à la CMR-07, en se fondant sur les contributions des Commissions d'études, lors d'une réunion qui se tiendra en septembre 2006. Ce projet de rapport constituera la base des travaux de la seconde session de la RPC et sera publié en tant que document de la RPC début janvier 2007.

En outre, à la réunion qu'elle tiendra en décembre 2006, la Commission spéciale (CS) élaborera son projet de rapport sur les questions réglementaires et de procédure, en s'appuyant sur les contributions des administrations et des Commissions d'études. Ce projet de rapport sera directement soumis à la RPC07-2.

Contributions

Les contributions aux travaux de la seconde session de la RPC seront traitées conformément aux dispositions prévues dans les Résolutions UIT-R 1 et 2 et seront postées à l'adresse:

<http://www.itu.int/ITU-R/study-groups/index.asp?link=rcpm&lang=fr>

Des informations concernant la mise à disposition de contributions sur version papier pendant la réunion seront données dans un Addendum à la présente Circulaire.

Les contributions devraient être adressées au Bureau des radiocommunications en vue de leur traitement, avec copie au Président et Vice-Présidents de la RPC ainsi qu'aux Rapporteurs pour les Chapitres concernés. Leurs coordonnées figurent dans l'Annexe 2 de la présente Circulaire. Il est prévu d'envoyer les contributions sur CD-ROM début janvier 2007 (un seul envoi).

Les participants sont encouragés à soumettre leurs contributions par courrier électronique à l'adresse:

rcpm@itu.int

Conformément à la décision qui a été prise à la première session de la RPC (Annexe 6 de la Circulaire administrative CA/128), la date limite de soumission des contributions est fixée au 5 février 2007, à 16 heures UTC. Toutefois, pour qu'elles puissent être traduites, les contributions doivent être envoyées au moins 3 mois avant le début de la révision, à savoir le 19 novembre 2006 au plus tard. En ce qui concerne les contributions reçues après cette date, le secrétariat ne peut s'engager à ce qu'elles soient disponibles à l'ouverture de la Conférence dans les six langues de l'Union.

Il convient de noter que, conformément à la Résolution UIT-R 1, les contributions qui ne sont pas disponibles pour les participants à l'ouverture de la réunion ne sont pas examinées.

En outre, comme indiqué à la première session de la RPC, les contributions ne devraient pas avoir plus de 10 à 12 pages. A titre exceptionnel, le nombre de pages pourrait aller jusqu'à 15 et ce pour un nombre limité de documents (2 ou 3) par administration (voir l'Annexe 6 de la Circulaire administrative CA/128).

Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation, **à adresser directement à l'hôtel**, sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/travel/index.html>.

Informations concernant la participation des délégués

L'inscription des délégués à la RPC07-2 devrait se faire exclusivement en ligne. A cette fin, les Etats Membres et les Membres de Secteur doivent désigner un *coordonnateur* qui sera la seule personne habilitée à soumettre les demandes d'inscription des délégués (voir l'Annexe 3).

D'autres renseignements concernant l'inscription en ligne des délégués seront fournis dans un Addendum à la présente Circulaire.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 3

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la RPC
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la Réunion de préparation à la Conférence de l'UIT-R (RPC07-2)

Elaboration du Rapport de la RPC à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2007

(Genève, 19 février - 2 mars 2007)

- 1 Remarques liminaires
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Structure et méthodes de travail de la seconde session de la Réunion de préparation à la Conférence en vue de la CMR-07, y compris la création de groupes de rédaction
- 4 Attribution des documents
- 5 Elaboration du Rapport de la RPC à la CMR-07 conformément aux grandes lignes adoptées par la première session de la RPC, en faisant dûment référence à l'ordre du jour de la Conférence qui figure dans la Résolution 1227 du Conseil
- 6 Divers

K. ARASTEH
Président de la RPC

ANNEXE 2

Liste des Président et Vice-Présidents de la RPC et des Rapporteurs de Chapitre

Président, RPC

M. K. ARASTEH
Senior Adviser
Communication Regulatory Authority
N. 15 Sahand Street
Dr. Beheshti Avenue
TEHERAN 15598
Iran (République islamique d')

Tél.: + 98 21 850 12 24
Fax: + 98 21 846 89 99

M. K. ARASTEH
9A, Plateau de Frontenex
1223 COLOGNY/GENÈVE
Suisse (Confédération)

Tél.: + 41 22 735 53 54
Mobile: + 41 79 325 65 34
Fax: + 41 22 735 53 58
E-mail: kavouss.arasteh@ties.itu.int

Vice-Présidents, RPC

M. M. GHAZAL
Ministry of Telecommunications
Rue Ryadh El solh
BEYROUTH
Liban

Tél.: + 961 3 392 392 ou
+ 961 1 200 888
Mobile: + 961 3 880 145
Fax: + 961 1 424 477
E-mail: mghazal@intracom.net.lb
ghazal@itu.int

M. A. NALBANDIAN
Ministry of Transport and Communications
28 Nalbandian Street
375010 YEREVAN
Arménie (République d')

Tél.: +41 79 772 11 80
Fax: +14 79 772 11 80
E-mail: albert.nalbandian@ties.itu.int

Chapitre 1

Mme. D. DRAZENOVICH
NTIA- Department of Commerce
1401 Constitution Avenue, N.W.
Room 4076
WASHINGTON, D.C. 20230
Etats-Unis d'Amérique

Tél.: + 1 202 4823480
Fax: + 1 202 5018189
E-mail: ddrazenovich@ntia.doc.gov

M. A.R. JAMIESON
Managing Director
Added Value Applications Ltd.
P.O. Box 106-063
AUCKLAND
Nouvelle-Zélande

Tél.: +64 9 9142525
Fax: +64 9 9141631
E-mail: ajamieson@ava.co.nz

Chapitre 2

Mme. S. TAYLOR
T.T.&C.
P.O. Box 3270
STAFFORD, VA 22555
Etats-Unis d'Amérique

Tél.: +1 540 6597222
Fax: +1 540 6580189
E-mail: shaylat@teleregs.com

Chapitre 3

M. N. Bin HAMMAD
Emirates Telecom Corp.
Airport Street
P.O. Box 3838
ABU DHABI
Emirats arabes unis

Tél.: +971 2 6184307
Fax: +971 2 6771863
E-mail: nhammad@emi.ae

Chapitre 4

M. A. HASHIMOTO
NTT DoCoMo, Inc.
Wireless Technology Standardization Dept.
Sanno Park Tower 40F
2-11-1, Nagatacho
Chiyoda-ku
100-6150 TOKYO
Japon

Tél.: +81 3 51561150
Fax: +81 3 51560225
E-mail: hashimoto@nttdocomo.co.jp

Chapitre 5

M. P. LÄNSMAN
Finnish Communications Regulatory
Authority (FICORA)
P.O. Box 313
00181 HELSINKI
Finlande

Tél.: +358 9 6966424
Tél.: +358 50 65424 (mob.)
Fax: +358 9 6966410
E-mail: pekka.lansman@ficora.fi

Chapitre 6

M. G. TAILLEFER
Agence nationale des fréquences
78, avenue du Général de Gaulle
Boîte postale 400
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX
France

Tél.: +33 1 45187704
Fax: +33 1 45187313
E-mail: taillefer@anfr.fr

Chapitre 7

M. A. NALBANDIAN
(voir ci-dessus)

ANNEXE 3

Réunion de préparation à la Conférence de 2007 (RPC07-2) Centre international de conférences de Genève (CICG) 19 février - 2 mars 2007

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

L'inscription à la RPC07-2 se fera exclusivement *en ligne* sur le site web de la RPC ([RPC07-2 Inscription en ligne des délégués](#)).

Pour faciliter l'inscription et garantir la sécurité du système, il est nécessaire que votre administration/entreprise/organisation désigne un coordonnateur qui sera chargé de soumettre toutes les demandes d'inscription des délégués. **Lorsque le coordonnateur n'est pas le point de contact TIES qui a été indiqué dans le Répertoire général (voir l'adresse <http://www.itu.int/GlobalDirectory/index.htm>), vous voudrez bien nous communiquer son nom en utilisant le formulaire suivant:**

Nom de l'Etat Membre: _____		
<i>ou</i>		
Nom du Membre de Secteur: _____		
Coordonnateur désigné:		
_____	_____	_____
<i>Prénom</i>	<i>Initiale</i>	<i>Nom</i>

<i>Téléphone</i>		

<i>Adresse e-mail</i>		

Pour nous faire parvenir le formulaire ci-dessus, ou pour tout complément d'information, veuillez vous adresser au secrétariat du Bureau des radicomunications par e-mail (linda.kocher@itu.int) ou par télécopie (+ 41 22 730 6600).